

# Un nouveau siège pour la CFCIM

• Objectif d'ici 2020, couvrir les 12 régions du Maroc

DE nouveaux locaux pour la Chambre française de Commerce à Tan-

ger. Le nouveau siège qui se situe sur la corniche a été inauguré en grande pompe la semaine dernière par le président de la CFCIM, Philippe-Edern Klein, et son délégué régional, Benoit Vaillant, accompagnés des adhérents de la Chambre et



*Pour Philippe-Edern Klein, président de la CFCIM, le nouveau siège de la Chambre à Tanger sera suivi par celui de Dakhla en 2018 avec pour objectif de couvrir les douze régions du Maroc à l'horizon 2020 (Ph. Adam)*

quelques officiels. Pour le président, il s'agit pour l'antenne de Tanger d'un nouveau départ avec de nouvelles énergies et ce, dans le cadre du rayonnement de la Chambre française de Commerce et d'Industrie du Maroc. Cette dernière profite déjà d'un espace plus généreux pour mieux accueillir ses membres, selon son délégué régional à Tanger. «Il s'agit de mieux faire connaître les différents services aux adhérents et de satisfaire leurs demandes qui évoluent vite dans un environnement plus confortable», note Vaillant qui rappelle que la Chambre a nettement accéléré son rythme de tra-

vail depuis quelques années. L'antenne de Tanger et son nouveau siège viennent en effet dans une logique d'extension à l'ensemble du territoire, selon Klein qui promet que «d'ici 2020, la CFCIM réussira à couvrir l'ensemble des régions». La prochaine ville dans la liste est Dakhla qui, au cours du premier trimestre 2018, disposera de son antenne, ce qui portera à sept les représentations.

Au niveau des adhérents, l'objectif pour Klein est de poursuivre leur augmentation. Actuellement, ils ont atteint 3.750, répartis entre les différentes antennes, en croissance de 36% depuis 2010, l'objectif à court terme est d'atteindre les 4.000, selon le président. Et fait remarquable, pour leur grande majorité, (plus de 80%), ces adhérents sont des entreprises à capital marocain, preuve de l'engouement que soulève la Chambre au sein du tissu entrepreneurial local. Un engouement qui pourrait encore grandir puisque, dès 2018, la CFCIM deviendra le délégataire exclusif de Business France à l'étranger, selon Klein. Business France est, entre autres, chargée d'aider les petites et moyennes entreprises et les entreprises de taille intermédiaire à mieux se projeter à l'international. Les deux parties ont renouvelé en 2015 l'avenant à la Convention de délégation de service public, qui dure depuis 2005. □

De notre correspondant, Ali ABJIU